

Vous vous associerez sans cloute à ces remerciements. Je dois d'ailleurs ajouter qu'il continuera à être actif puisqu'il a accepté de collaborer avec Joseph Chouchana pour la tenue à jour du fichier adhérent. Ce n'est pas là une mince affaire.

Nos financiers vous ont fourni le récépissé nécessaire à l'obtention de la réduction d'impôts correspondant à votre cotisation. L'augmentation que nous avons dû appliquer en 2002 aura donc, pour la plupart d'entre nous, été plus que compensée par cette remise d'impôt.

Si Météo France maintient en 2003 sa subvention au même niveau que cette année, nous pourrons échapper à une nouvelle augmentation de nos cotisations.

Cela ne doit pas ralentir notre effort de recherche de nouvelles adhésions. Le bilan de 2002 est à peine positif. Si nous comparons le nombre de départs à la retraite à celui des nouveaux adhérents, nous devons nous interroger sur les causes de notre relatif insuccès. Par ailleurs, le travail en cours de nettoyage des fichiers va faire apparaître que le nombre réel d'adhérent est un peu inférieur à celui affiché jusqu'ici.

Peut-être devons nous créer un Comité uniquement chargé de la promotion de notre association.

Venons en maintenant à nos activités tournées davantage vers les problèmes sociaux.

Les contacts que nous avons pris avec les autres associations doivent s'intensifier. Il est probable que la croisière dont vous a parlé Michel Maubouché verra, pour la première fois, des « actifs » participer à une de nos sorties.

Le comité social a essayé de vous tenir au courant des décisions nouvelles qui peuvent avoir des conséquences sur vos retraites ou plus simplement votre vie quotidienne : APA, nouveau mode de calcul de la prise en compte des enfants dans le calcul de la retraite, nouveau statut des ingénieurs etc....

Ce travail se poursuivra. En particulier, les aides exceptionnelles et de courte durée, qui ont été fournies dans le passé, seront poursuivies.

Par contre nous avons estimé que pour les actions sociales de grande envergure, nous n'étions pas à même de les prendre en compte. Il est préférable d'utiliser les mécanismes généraux prévus par l'administration. A cet effet vous trouverez sur le site le nom et les coordonnées des assistantes sociales auxquelles vous pouvez vous adresser en cas de difficultés.

Je vous ai donné une idée de ce que nous comptons poursuivre ou mettre en oeuvre dans l'année à venir. Bien entendu le Bureau reste ouvert à toutes les suggestions venant de votre part.

Je terminerai mon intervention en vous souhaitant à tous un bon séjour dans le Sud-Ouest. Je suis sûr que nous aurons, au cours des visites et des soirées, en particulier celle de mercredi au Bataillet, l'occasion d'échanger des idées sur les différents thèmes que j'ai abordés ici. »

